

# Impressum

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **36 (1999)**

Heft 1408

PDF erstellt am: **21.07.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*  
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, [www.library.ethz.ch](http://www.library.ethz.ch)

<http://www.e-periodica.ch>

# Morts ou vif

**Jérôme Meizoz, chroniqueur à Domaine Public, publie un texte personnel, après plusieurs ouvrages universitaires. Une œuvre dense et forte.**

JUSQU'À PRÉSENT JÉRÔME Meizoz a signé des textes universitaires ou journalistiques. Avec *Morts ou vif* il crée une œuvre plus personnelle; il franchit le pas qui sépare les lettres des textes à risque. Cet opus premier est une œuvre forte, réussie.

Le récit qui est fait de réflexions et de retours de mémoire s'ouvre sur un thème apparemment banal pour les Suisses romands, celui de leur vraie langue. Et tout d'abord quelle est leur langue «maternelle»? Jérôme Meizoz intériorise cette interrogation qui l'a fait fréquenter Ramuz, Lovay, Chap-paz. Dans sa famille valaisanne, le dialecte avait déjà disparu depuis deux générations. Il en subsistait comme partout des expressions, des sonorités et un vocabulaire qui ne figure pas dans le standard français ou, inversement, par peur d'être pris en défaut, une volonté chez quelques-uns de parler «distingué», de raffiner. Cette évolution linguistique, que Meizoz ne dramatise nullement mais qu'il accepte, se double d'une distance sociale. Il est,

dans sa famille, le premier à être entouré de livres, à avoir accès à une langue qui n'est plus uniquement celle dont usent les siens: une langue de lettré. Aussi on est d'abord surpris, à tort car la référence est pertinente, que Meizoz nous renvoie à plusieurs reprises à Annie Ernaux. Si le changement de condition sociale est très ordinaire – celui qui a conduit tant de familles, en quelques générations, de la paysannerie à la petite bourgeoisie puis aux carrières universitaires – l'écrivain vit une autre mutation; il n'acquiert pas simplement un autre métier, il n'exerce pas une profession plus élevée dans l'échelle sociale.

Il n'a pas simplement ajouté un vocabulaire technique et professionnel à la langue commune. Il est en rupture, il écrit une autre langue que la langue vernaculaire par laquelle communiquent les siens. Pour que la rupture soit sensible, il faut que la mutation entre les générations soit rapide. C'est le cas plus souvent qu'on ne l'imagine; nous sommes encore à portée de mé-

moire d'une société qui n'était ni d'abondance, ni de consommation, notamment en Valais qui a fait une mue tardive.

La force du texte de Jérôme Meizoz, c'est de nous conduire, bien au-delà d'une réflexion-mémoire sur la langue maternelle, à l'évocation d'une société où les destins de la condition humaine (la maladie mortelle, l'accident fatal, le suicide) sont subis mais aussi ordonnancés par les femmes qui règlent les rites: elles qui nourrissent, elles qui se sacrifient, devant renoncer à un choix de vie personnel, elles qui habillent les morts ou rangent à jamais les habits ensanglantés. Dès lors le défi de l'écrivain, c'est de trouver les mots qui recréent ce qui n'est pas de l'ordre du langage. Donc de dépasser ceux du lettré, qui séparent, pour trouver ceux du style, en évitant les apprêts de la phrase balancée, ceux qui restituent et donc réconcilient. *ag*

Jérôme Meizoz, *Morts ou vif*, Editions Zoé 1999.

## BRÈVE DE LECTURE

### L'historien autodidacte

L'HISTOIRE OUVRIÈRE EST restée pendant longtemps délaissée par les chercheurs, comme si les luttes sociales étaient silencieuses. L'Association pour l'étude du mouvement ouvrier s'efforce depuis une quinzaine d'années de lui redonner voix. Avec les Editions d'en bas, elle vient de publier un livre qui rassemble les contributions de Claude Cantini, syndicaliste, anarchiste, infirmier en psychiatrie, historien autodidacte. L'homme a aujourd'hui septante ans. Et il demeure une de ces figures qui travers le siècle d'après-guerre, de l'Italie post-fasciste à la Suisse des années Schwarzenbach. Claude Cantini a contribué durant toute sa vie à analyser la lente conquête des salaires et des étrangers de Suisse pour l'amélioration de leurs droits. Le témoignage d'un engagement. *gs*

Claude Cantini, *Pour une histoire sociale et antifasciste*, Editions d'en bas et AEHMO, Lausanne, 1999.

## PETITE ANNONCE

### L'impartialité fiscale

LE DÉPARTEMENT DES finances du canton de Zoug cherche un chef de l'administration des impôts, service de cent personnes. Le poste est mis au concours avec annonce dans la presse (voir la NZZ, 13 novembre).

Comme il se doit, l'intitulé de la mise au concours énonce les exigences professionnelles et humaines en précisant notamment (qualité placée en tête, au 3<sup>e</sup> rang), ce qui suit: «Forte personnalité avec une sensibilité prononcée (mit *ausgesprochenem Sensorium*) pour l'importance de la place financière locale et pour les entreprises du canton de Zoug».

Zoug tire sa prospérité de ses avantages fiscaux, à la limite de la concurrence intercantonale loyale. Ces avantages résultent de ses lois. En plus, il faudra que celui qui devra les appliquer impartialement ait tout de même pour les entreprises domiciliées à Zoug du «Sensorium». *ag*

#### IMPRESSUM

Rédacteur responsable:

Jean-Daniel Delley (*jd*)

Rédaction:

Géraldine Savary (*gs*)

Ont collaboré à ce numéro:

André Gavillet (*ag*)

Jacques Guyaz (*jj*)

Yvette Jaggi (*yj*)

Charles-F. Pochon (*cfp*)

Albert Tille (*at*)

Invité: Charles-Albert Morand

Composition et maquette:

Françoise Gavillet, Géraldine Savary

Responsable administrative:

Murielle Gay-Crosier

Imprimerie des Arts et Métiers SA,  
Renens

Abonnement annuel: 90 francs

Étudiants, apprentis: 60 francs

Administration, rédaction:

Saint-Pierre 1, case postale 2612

1002 Lausanne

Téléphone: 021/312 69 10

Télécopie: 021/312 80 40

E-mail: [domaine.public@span.ch](mailto:domaine.public@span.ch)

Site: <http://www.domainepublic.ch>

CCP: 10-15527-9